



Du **16**  
au **31**  
JANVIER  
**2015**

# FESTI VAL DU DOM AINE PUBLIC



FESTIVAL DU  
DOMAINE  
PUBLIC

[FESTIVALDOMAINEPUBLIC.ORG](http://FESTIVALDOMAINEPUBLIC.ORG)

FESTIVAL DOMAINE PUBLIC 

@DPFESTIVAL 



 **ile de France**



*André  
Devambez*





FESTIVAL DU  
DOMAINE  
PUBLIC

Du 16  
au 31  
JANVIER  
2015

## Pourquoi un festival du domaine public ?

### **Pour ne plus tomber dans le domaine public, mais s'y élever !**

Edvard Munch, Jean Giraudoux, Yvette Guilbert, Piet Mondrian... Le point commun de ces artistes ? Leurs œuvres « tombent » dans le domaine public le 1er janvier 2015, car les droits d'auteur arrivent à expiration.

*Le Cri, La guerre de Troie n'aura pas lieu, Composition avec rouge, jaune et bleu*, autant d'œuvres que chacun pourra consulter, diffuser, s'approprier voire réinventer, sans payer de droit ni demander d'autorisation. Car à l'ère des nouvelles technologies, quand une œuvre du domaine public est numérisée, elle est accessible à tous.

On se demande toujours avec anxiété ce qu'on a le droit de faire ou de ne pas faire avec les supports que l'on trouve sur internet. Avec le domaine public, rien de tel : tout, ou presque, est permis !

Autant dire que les œuvres ne tombent pas dans le domaine public ; elles s'y élèvent car elles entrent une fois pour toutes dans le patrimoine commun de la connaissance, et cela vaut bien une fête.

### **Le domaine public pour tous**

Cette « élévation » n'est pas encore bien connue du grand public. On crée volontiers des événements à l'occasion du centenaire de la naissance de tel artiste, du cinquantenaire de la mort de tel autre... Mais qu'est-ce qui change pour tout un chacun ? Rien. En revanche, quand une œuvre n'est plus couverte par les droits d'auteur, elle revient au public.

Ce festival se donne pour but de sensibiliser

à ces enjeux : une programmation riche et variée pour aborder le domaine public dans toutes ses formes et sous tous les angles afin de susciter curiosité, réflexion, soit de culture et de création. Il propose à chacun d'entre nous de s'emparer du domaine public pour en faire à tout point de vue un bien commun.

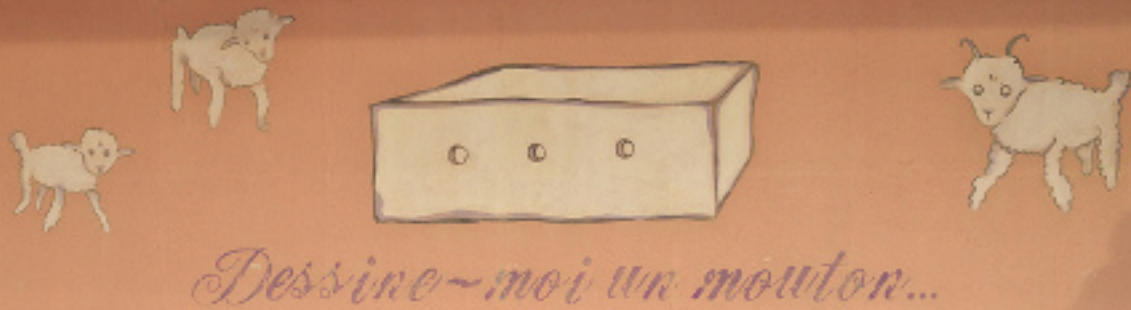
### **Historique**

Ce festival est une extension de la Journée du Domaine Public, initiée par le réseau européen Communia et organisée en France depuis 2010 par Wikimedia France, Creative Commons France, Open Knowledge Foundation France, SavoirsCom1 et la Quadrature du Net.

Il est à l'initiative de Véronique Boukali et Alexis Kauffmann, du projet Romaine Lubrique, qui travaillent spécifiquement sur le domaine public depuis plus d'un an.

### **Le festival en quelques chiffres**

- > du 16 au 31 janvier 2015 ;
- > +25 événements (ateliers, concerts, expositions, conférences, projections, etc.) ;
- > +20 lieux (bibliothèques, écoles, salles de spectacle) dans Paris et sa région ;
- > +30 structures impliquées ;
- > +100 intervenants.



## Une législation bien plus complexe qu'il n'y paraît

70 ans après la mort de son auteur, une œuvre entre dans le domaine public. Une règle facile à appliquer en apparence... mais en apparence seulement.

### Une législation fluctuante

D'abord, la notion d'auteur est parfois difficile à définir, surtout lorsqu'il s'agit d'œuvres collectives (comme le cinéma), posthumes ou orphelines. Ensuite, le pays dans lequel on se trouve peut changer la donne, car la durée des droits varie avant l'entrée dans le domaine public ; il faut attendre 80 ans après la mort de l'auteur en Espagne, 100 ans au Mexique, mais seulement 50 ans au Canada. Enfin, à ces disparités s'ajoutent deux exceptions bien françaises qui complexifient les calculs : 30 ans supplémentaires si on est « mort pour la France » et un autre bonus pouvant aller jusqu'à 14 ans et 272 jours pour « prorogations de guerre » (parce qu'on estime qu'on n'a pu exploiter correctement l'œuvre pendant la durée exacte des deux guerres mondiales).

### Jusqu'où iront les droits d'auteur ?

Conquête de la Révolution française, le droit d'auteur visait à permettre aux artistes et à leur famille de vivre de leurs créations. Mais 5 ans depuis le XVIIIe siècle, puis 10, 50 et aujourd'hui 70 ans, la durée (patrimoniale) du droit d'auteur n'a cessé de se rallonger, au bénéfice des ayants droit et sous la pression du producteur, nouvel acteur venu se glisser entre l'auteur et le public. Il a même été récemment question de domaine public... payant et de droit d'auteur... éternel ! Or, si

l'on considère que la culture est affaire de tous, il paraît beaucoup plus cohérent de considérer les droits d'auteur comme une exception temporaire, et le domaine public comme la règle de toutes les œuvres constituant notre patrimoine culturel commun.

### Protégeons le domaine public

Le domaine public n'est pas explicitement défini dans la loi ; il n'existe qu'en creux et correspond à l'extinction des droits d'auteur, ce qui le rend fragile. De plus la tentation est grande de s'approprier abusivement une œuvre entrée dans le domaine public, notamment lorsqu'on payé pour la numériser. La question du droit d'auteur et du partage des œuvres sur internet est un sujet hautement sensible aujourd'hui. Avec le domaine public, les œuvres peuvent librement circuler. Raison de plus pour en prendre soin.

L'œuvre d'**Antoine de Saint-Exupéry** entrera dans le domaine public en 2015 en Belgique et en Suisse... mais en 2032 en France, parce qu'il est « mort pour la France ».

Comment d'ici là empêcher l'internaute français d'accéder au *Petit Prince* mis en ligne sur un site belge ?



## Libre interprétation de Bach et Chopin

Un concert de musique classique un dimanche après-midi dans une église ; en apparence aucune originalité, et pourtant...

### Les droits des interprètes

Les gens s'étonnent parfois de ne pas trouver du Bach ou du Chopin à télécharger légalement sur Internet puisque « ils sont morts depuis longtemps ». Si la composition est bien dans le domaine public, l'interprétation des musiciens est soumise à des droits dits « voisins » dont la durée est fixée à 70 ans après publication.

Sauf si l'interprète décide volontairement de céder ses droits et de mettre tout de suite ses enregistrements dans le domaine public et en libre accès sur Internet.

C'est ce qu'a fait la pianiste germano-japonaise Kimiko Ishizaka, pour son interprétation des *Variations Goldberg* de Johann Sebastian Bach, dans le cadre du projet Open Goldberg Variations mené par Robert Douglass.

### Au-delà de la rente

Ce projet a été financé par *crowdfunding* (financement participatif) en amont ; il a ainsi été obtenu près de 30 000 euros pour payer le studio d'enregistrement et le travail d'interprétation de la pianiste. Le résultat est librement téléchargeable, en haute qualité (.flac et .mp3), sur un site dédié. Les partitions (normalement soumises aux droits de l'éditeur) sont également disponibles.

L'économie de rente qui prévaut dans la culture (toucher des droits à chaque utilisation de l'œuvre) a cédé sa place : c'est devenu

« gratuit » parce que cela a déjà été payé, une fois pour toutes.

Wikipédia peut s'en emparer pour enrichir ses articles, un réalisateur les inclure dans son film, un professeur les faire écouter à ses élèves.

### Open Goldberg Variations s'invite au festival du domaine public

Cette démarche du domaine public volontaire ne pouvait qu'avoir une place de choix dans le festival. La pianiste Kimiko Ishizaka viendra tout droit de Bonn où elle réside pour interpréter Bach et Chopin à l'église Saint-Merri. Il s'agit par ce concert de promouvoir et faire connaître le projet qui compte bien s'étendre à d'autres œuvres : *Le Clavier bien tempéré* de Bach rejoindra bientôt, et grâce au même procédé de financement, notre patrimoine culturel commun.

- > Dimanche 25 janvier
- > 16h - 18h
- > Église Saint-Merri
- > 76 rue de la Verrerie, 75004 Paris
- > Entrée libre





## Ciné-concert : Fantômas revival

*Fantômas* en couleurs flashy et en musique électro : ça va déménager.

### Des films dans le domaine public ?

Difficile de trouver des films relevant du domaine public. D'abord parce qu'il s'agit d'un art collectif ; il faut attendre 70 ans après la mort de tous les auteurs, à savoir le réalisateur, le scénariste, le dialoguiste et le compositeur de la musique originale. Ensuite parce que le cinéma est un art jeune qui n'a qu'un siècle d'âge. Enfin parce qu'il est difficile de trouver des films des tout débuts du cinéma avec une bonne qualité d'image. Mais il y en a tout de même et pas des moindres : *Fantômas* de Louis Feuillade (pour l'adaptation où joue Louis de Funès, il faudra



attendre encore... longtemps).

### Remix et mash-up à l'honneur

Ce criminel en cagoule et collants noirs était le protagoniste d'un roman-feuilleton à succès du début du siècle. Louis Feuillade l'adapte au cinéma et tourne cinq épisodes qui sortent

en 1913 et 1914. Le succès populaire est retentissant et assure une belle postérité au personnage.

Près d'un siècle plus tard, des artistes s'en emparent : le vidéaste Arnold Boudin et le compositeur Shoï Lorillard scénarisent un remontage des cinq épisodes : des boucles aux couleurs psychédéliques et aux superpositions audacieuses, rappelant les prémices du Bauhaus ou le constructivisme de Mondrian. Shoï Lorillard met ensuite le film en musique électro. Il joue en live, lors de la projection. Une performance impressionnante de remix où les images de Feuillade font peau neuve.

### Domaine public et (re)création

La démarche artistique de ce ciné-concert montre à quel point la création, quelle qu'elle soit, se nourrit naturellement de ce qui la précède. Dès les débuts d'internet, le remontage, le détournement, le remix et le mash up ont fait des émules, parfois en faisant fi des droits d'auteur. Or, les œuvres du domaine public peuvent se prêter à toutes les recreations et constituer un vrai terreau pour la création.

- > Vendredi 30 janvier
- > 20h30 - 22h
- > Auditorium de la Gaîté Lyrique
- > 3bis rue Papin, 75003 Paris
- > Entrée libre (dans la mesure des places disponibles)



## Quelques temps forts du programme

Le festival propose plus de 25 événements.  
Petite sélection :

### **Fête du Domaine Public à la bibliothèque**

Toute une journée pour un festin de domaine public à partager : cercle de lecture, projection cinéma, concert et atelier cuisine !  
*Bibliothèque municipale Louise Michel, samedi 17 janvier, de 9h à 20h*

### **Visites guidées : simili à la cité de l'archi**

Les plus belles peintures murales du XIe au XVIe siècle réunies en un seul lieu ? Les plus beaux portails d'église de la France entière en une seule visite ? C'est possible, grâce à des copies grandeur nature du XIXe siècle, et grâce au domaine public, qui autorise la reproduction.

*Cité de l'Architecture et du Patrimoine*

> *Galerie des peintures, samedi 17 janvier, 10h*

> *Galerie des moulages : jeudi 22 janvier, 19h*

### **Formation « tous éditeurs » (pour les enseignants)**

S'essayer au métier d'éditeur, c'est ce que permettent les œuvres littéraires du domaine public :

> Conférence : le métier d'éditeur à l'ère du numérique

*Lycée Voltaire, mercredi 21 janvier, 14h-17h*

> Atelier : numériser au musée

*Musée du barreau de Paris, jeudi 22 janvier, 9h-17h*

> Atelier : éditer un livre de A à Z

*CRDP-CANOPE de l'académie de Paris, mercredi 28 janvier, 9h-17h*



### **Conférence : enjeux politiques et juridiques du domaine public**

Le domaine public n'existe que par défaut dans la législation. Vers une définition positive dans les textes de loi ? Des spécialistes émérites de la question viennent exposer leur point de vue.

*ENS, mercredi 28 janvier, 20h*

### **Cérémonie de clôture : les Copyfraud Awards**

Qui gagnera le prix de la plus belle valorisation du domaine public ? Qui aura celui de la pire appropriation abusive du domaine public ? Une cérémonie détendue et décalée pour finir en beauté.

*Café La Recyclerie, samedi 31 janvier, 22h*

Le programme complet :  
[www.festivaldomainepublic.org](http://www.festivaldomainepublic.org)



## Les nouvelles œuvres du domaine public 2015 à l'honneur

Ils sont morts pendant l'année 1944 et leurs œuvres entrent en même temps dans le domaine public : le 1er janvier 2015.



### **Les nouvelles en trois lignes de Félix Fénéon**

Atelier d'écriture : pour en créer d'un peu plus longues !



### **Les Maillol des jardins du Carrousel**

Rallye photo : prendre des photos de ces statues sous toutes leurs coutures et les mettre à disposition sur internet.



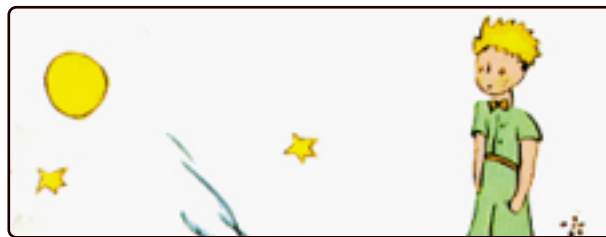
### **Les chefs d'œuvre de Munch, Mondrian et Kandinsky**

Atelier enfant « Recycl'art » : détourner les tableaux de ces trois maîtres, c'est permis.



### **Les œuvres de Romain Rolland**

Rencontre : mieux connaître l'œuvre de cet écrivain souvent méconnu, qui avait, en son temps, cédé ses droits d'auteur au profit des blessés de guerre.



### **Le Petit Prince de Saint-Exupéry**

Atelier de numérisation : en vue de l'ouverture d'un site (belge, bien sûr) mettant l'œuvre en ligne.

### **Calendrier du domaine public**

Le préambule de ce festival est un calendrier de l'Avent un peu spécial. Il dévoile chaque jour de décembre 2014 un auteur dont les œuvres viendront d'ajouter au domaine public le 1er janvier 2015

[www.aventdudomainepublic.org](http://www.aventdudomainepublic.org)





## Acteurs, partenaires, soutiens



Le festival du domaine public s'appuie sur une association ; il a été réalisé grâce au soutien de nombreux partenaires dont la Région Île-de-France.



### Romaine Lubrique

Projet visant à couvrir l'actualité du domaine public et à en valoriser les œuvres. Il a été créé par Alexis Kauffmann et Véronique

Boukali et a fourni l'élan nécessaire à la création de ce festival.



WIKIMEDIA  
FRANCE

### Wikimédia France

Association pour le libre partage de la connaissance qui soutient des projets hébergés par la Wikimedia Foundation, tels que

Wikipédia, Wikisource ou Wikimedia Commons.



### SavoirsCom1

Collectif constitué de bibliothécaires, chercheurs, enseignants, juristes... visant à protéger, mettre en valeur et promouvoir les biens

communs de la connaissance.

### Le festival hors les murs

Ce festival est partenaire de la Journée du Domaine Public qui aura lieu à Bruxelles le 7 février 2015.

**Bibliothèques, institutions, musées, salles de spectacle... Ils accueillent le festival et l'intègrent dans leur programmation.**

Accueil Musical, Alliance Sciences et Société, Bibliothèques municipales Dumont et Louise Michel, Bibliothèque Universitaire de Paris 8, BnF/Gallica, CRDP-CANOPE académie de Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, Groupe SOS, E.N.S., Gaîté Lyrique, Librairie À Livr'Ouvert, Musée du Barreau de Paris, Numa, La Paillasse, La Recyclerie, Simplon.

**Associations, start-ups, collectifs, réseaux... Ils participent activement au festival.**

BookScanner, C&F éditions, École Supérieure des Arts et Techniques, Les Filles sur le pont, Home Sweet Mômes, Magic Makers, Muzéonum, NosLivres, Octopuce, Open Goldberg Variations, Open Knowledge Foundation France, OpenStreetMap France, Les Petits Débrouillards, Radio Trop Large, Soundsgood.

**Personnalités culturelles, politiques, juridiques... Ils interviennent pendant le festival.**

Isabelle Attard, Hervé Le Crosnier, Axelle Lemaire, Rémi Mathis, Lionel Maurel, Emmanuel Pierrat...



Un **point presse** permanent se tiendra les 7 et 8 janvier 2015 à l'Espace Pierre Cardin, à l'occasion du colloque-forum « Réinventer l'alliance sciences-société ».

**Contact :**

Véronique Boukali 06 29 12 90 16

[veronique.boukali@romainelubrique.org](mailto:veronique.boukali@romainelubrique.org)

Alexis Kauffmann 06 95 01 04 55

[alexis.kauffmann@romainelubrique.org](mailto:alexis.kauffmann@romainelubrique.org)

Web : [www.festivaldomainepublic.org](http://www.festivaldomainepublic.org)

Facebook : [/festivaldomainepublic](https://www.facebook.com/festivaldomainepublic)

Twitter : [@dpfestival](https://twitter.com/dpfestival) [#DPfest](https://twitter.com/DPfest)

Du **16**  
au **31**  
JANVIER  
**2015**

# FESTIVAL DU DOMAINE PUBLIC



FESTIVAL DU  
DOMAINE  
PUBLIC

[FESTIVALDOMAINEPUBLIC.ORG](http://FESTIVALDOMAINEPUBLIC.ORG)

FESTIVAL DOMAINE PUBLIC 

@DPFESTIVAL 



 île de France

